

Medjugorje - Ne laissez pas les adeptes tomber dans le vide

samedi 3 avril 2010

Le phénomène de Medjugorje et le discernement des esprits : une entrevue avec le dogmaticien Manfred Hauke

Depuis des années un débat est ouvert sur le phénomène des prétendues « apparitions mariales » qui ont pour origine Medjugorje : La Mère de Dieu apparaît-elle vraiment aux voyants originaires de Medjugorje ? Ou alors, les événements sont-ils des fruits parapsychologiques tirés de l'inconscient des voyants ? Sont-ils une manipulation frauduleuse, ou même une illusion des forces du mal ? Le bruit circule au sujet de plans au Vatican visant à mener une commission d'enquête sur le phénomène de Medjugorje, qui permettra de conclure prochainement. Regina Einig s'est entretenue à ce sujet avec le président de l'Association allemande de mariologie, le professeur, qui enseigne la dogmatique et la patristique à Lugano.

Qu'est-ce qui donne aux apparitions mariales leur signification théologique ?

Les apparitions de la Mère de Dieu font partie du charisme de prophétie, par lequel l'œuvre mystérieuse de l'Esprit-Saint se fait connaître. Paul l'affirme : « N'éteignez pas l'Esprit ! Ne dépréciez pas les dons de prophéties ! » (1 Thessaloniens 5, 19-20). Même le livre des Proverbes souligne : « Faute de vision, le peuple vit sans frein. » (Proverbes 29, 18). Selon Thomas d'Aquin, après les temps apostoliques, les révélations prophétiques n'ont pas été données pour diffuser une doctrine nouvelle, mais pour se mettre au service de ce qui doit orienter les actions humaines. La théologie parle ici aussi de « révélation privée », dans le sens que le contenu communiqué n'appartient pas à la Révélation générale et publique qui est close avec la période apostolique. Le terme « privée » fait alors référence à un individu, un groupe ou même à toute l'église dans une situation historique particulière. La révélation privée ou (mieux) la révélation prophétique nous aide à reconnaître les signes des temps (Luc 12, 56) et à agir en conséquence. Selon le Pape Benoît XVI, la reconnaissance d'une révélation privée par l'entremise de l'évêque du lieu ne constitue en aucun cas une obligation de croire au sens stricte (*fides divina*), mais cela établit que nous pouvons, d'après des considérations solidement fondées, croire aux apparitions avec une foi humaine pure (*fides humana*).

Aucun catholique n'est par conséquent obligé de croire que la Mère de Dieu est apparue à Lourdes ou à Fatima, mais l'Église explique que les documents relatés au sujet des apparitions sont dignes de foi, qu'un catholique peut y croire et doit veiller à y apporter une spiritualité adéquate. Oui, l'Église a même établi dans le calendrier liturgique quelques journées commémoratives et en a tiré les formules de messes correspondantes. Les révélations prophétiques ne sont pas la norme de la vie chrétienne, mais au contraire une exception : « Heureux ceux qui n'ont pas vu et qui ont cru. » (Jean 20,29). *Le Catéchisme de l'Église catholique* souligne, avec saint Jean-de-la-Croix : « Ce que Dieu disait par parties aux prophètes, Il l'a dit tout entier dans son Fils (cf. Hebr. 1, 1-2). Voilà pourquoi celui qui voudrait maintenant l'interroger, ou désirerait une vision ou une révélation, non seulement ferait une folie, mais ferait injure à Dieu, en ne jetant pas les yeux uniquement sur le Christ, sans chercher autre chose ou quelque nouveauté. »

De façon générale, est-il possible que les apparitions communiquent à l'être humain quelque chose qui ne soit pas issu de sa propre psyché ?

Selon une théorie largement répandue, qui remonte avant tout à Karl Rahner, toutes les apparitions sont des « visions imaginaires ». Dès lors, le contenu de l'apparition a une origine psychogène, même lorsque cette apparition est rendue possible grâce à une impulsion divine. Dieu n'intervient pas directement dans ce monde, mais seulement par le truchement de causes secondaires créées (en particulier par la psyché humaine). Autrement dit, si une personne a une vision du « Klabautermann », de sa propre belle-mère ou de la Vierge Marie, cela dépend de sa disposition mentale subjective, ou dans certains cas donnés, cela dépend d'automatismes psychiques inconscients, et non de données objectives, qui viendraient à l'homme de l'extérieur. Mais à partir d'une telle théorie, la question de l'authenticité ou de l'inauthenticité des apparitions n'est plus pertinente.

En contrepartie, il convient de souligner que le fait d'exclure l'action directe de Dieu dans ce monde n'est pas défendable intellectuellement, d'abord parce que la création à partir du néant serait impossible, or cette création à partir du néant ne renvoie qu'à Dieu seul. En outre il existe des phénomènes clairement attestés qui ont pour contenu des faits vus qui sont des événements extra-mentaux : lors des apparitions mariales de 1879 à Knock en Irlande, par exemple, 15 personnes ont vu Marie, d'autres saints et un autel, lors d'une pluie battante. Le lieu où se tenaient les saints est demeuré sec malgré la pluie battante. Un tel événement ne peut pas s'expliquer par l'approche subjective de Rahner. Mais le facteur subjectif est cependant toujours à prendre en considération : même dans de véritables apparitions, des erreurs peuvent être induites lorsque l'imagination humaine ajoute quelque chose, ou si une parole est mal interprétée. Et bien sûr, le phénomène de la vision imaginaire d'origine pathologique existe, de même que la possibilité de fraude. À l'exclusion de ces deux cas, ce qui est central dans l'interprétation des apparitions, c'est l'évaluation de l'origine extra-mentale : l'influence de Dieu et des êtres célestes, ou alors des forces démoniaques.

Comment se distinguent les visions des apparitions ?

Une apparition désigne, selon la distinction théologique, une intervention d'un être céleste, perceptible par les sens externes ou par la faculté de l'imagination. Le terme « vision », par contraste, met l'accent sur la composante subjective, c'est-à-dire sur la perception d'un événement qui n'est pas visible par nature. Cela comprend les « visions corporelles » lorsque l'objet rencontré est perçu par le sens de la vue, les « visions imaginatives » qui ne se manifestent que dans l'imagination, ou les « visions intellectuelles » qui se présentent à la pensée sans la médiation d'une impression sensorielle.

Selon vous, est-ce que le phénomène de Medjugorje s'inscrit dans la ligne des grands sanctuaires de pèlerinages mariaux comme Lourdes, Fatima ou Guadalupe ?

Ce que Medjugorje a en commun avec ce type d'églises où les apparitions de la Mère de Dieu ont été reconnues, c'est un énorme afflux de pèlerins qui viennent y prier, qui se convertissent, ou qui renouvellent leur foi. J'ai été moi-même impressionné, lors d'une visite à Medjugorje en 1985, par les nombreuses confessions, où quelqu'un m'a dit : « Ma dernière confession, c'était avant la Deuxième guerre mondiale ». Il y a aussi un nombre significatifs de vocations religieuses associées

aux pèlerinages, une communauté de croyants qui ont une vie de prière, ce que l'on peut expérimenter dans ces lieux.

D'un autre côté, il existe des différences évidentes, différences marquées avant tout par le nombre des phénomènes visionnaires, ainsi que par la question de la reconnaissance par l'Église de miracles dignes de foi. À Guadalupe, il y a eu 4 apparitions de Marie (du 9 au 12 décembre 1531), qui ont été accréditées par un des plus grands miracles de l'histoire de l'Église, à savoir, l'impression de l'image de Marie sur le manteau du voyant. Dans la décennie qui a suivi, 8 millions d'Indiens se sont convertis. L'authenticité des apparitions a été reconnue en 1566, après un procès canonique, et le voyant a été canonisé en 2002. À Lourdes, ce sont 18 apparitions mariales qui ont été dénombrées, qui se sont produites dans l'intervalle d'une demi année (du 11.2 au 16.7.1858). Les messages associés sont axés sur la prière et la pénitence. Ils ont été authentifiés dès le début par un miracle qui a subi un examen particulièrement critique sur le plan médical et religieux. La reconnaissance des apparitions par l'évêque (en 1862) va de pair avec la crédibilité de la visionnaire Bernadette Soubirous, qui est entrée dans un couvent après sa rencontre avec la Mère de Dieu, et a été canonisée en 1933. Les événements de Fatima comprennent 6 apparitions mariales (de mai à octobre 1917), qui ont été préparées par 3 apparitions angéliques (en 1916), et qui ont été complétées par des apparitions à la voyante Lucie à Pontevedra (en 1925-1926) et à Tuy (en 1929-1930). Le miracle du soleil à Fatima (le 13.10.1917) s'est passé devant environ 50 000 personnes. Les apparitions de 1917 ont été reconnues en 1930 comme dignes de foi, et les messages à Lucie à Pontevedra et Tuy l'ont été en 1939. Deux des visionnaires de 1917 (Francisco et Jacinta, décédés dans leur enfance) ont été béatifiés en 2000. Un procès semblable a commencé en 2008, selon les normes usuelles, pour Sœur Lucie, décédée les années passées. Guadalupe, Lourdes et Fatima, se distinguent ainsi par un nombre très limité d'apparitions mariales, à travers un message aux orientations claires, et **par une sainteté des voyants reconnue par l'Église**, ainsi que par la **confirmation impressionnante** de miracles manifestes.

Par contraste, le phénomène de Medjugorje se présente différemment : le nombre d'apparitions présumées devrait dépasser les 40 000, et les messages associés sont très nombreux et soulèvent des questions cruciales. **En ce qui concerne la crédibilité des voyants, il y a des faits troublants, comme certains cas de mensonges démontrés. La reconnaissance des miracles par l'Église n'existe pas, et les miracles promis par les voyants comme signe de la véracité de Medjugorje ne se sont jamais produits.** Le Cardinal portugais Saraiva-Martins, préfet depuis des années de la Congrégation pour la cause des saints, a récemment été interrogé sur les parallèles entre Fatima et Medjugorje. Il a répondu : *« Alors que les petits bergers de Fatima se sont montrés humbles et ont gardé le silence, ces vertus ne sont pas évidentes à Medjugorje. Alors que Sœur Lucie est entrée dans un couvent, personne à Medjugorje n'a choisi la vie consacrée (un voyant a plutôt épousé une reine de beauté américaine. Cela n'est pas un péché, toutefois, cela ne démontre aucun signe particulier en faveur du caractère surnaturel des apparitions). Sœur Lucie a mis par écrit les secrets qui lui ont été confiés par Marie, alors que les voyants de Medjugorje les conservent pour eux-mêmes. Non, je ne vois pas de similitude entre Fatima et Medjugorje »*

Beaucoup de gens considèrent que Medjugorje est le commencement de leur conversion. Y a-t-il une logique théologique « des bons fruits » qui permettrait de conclure à une expérience de grâce ou à l'authenticité du phénomène ?

Les bons fruits ne sont pas encore, à eux seuls, une confirmation de l'origine surnaturelle d'un phénomène visionnaire. En médecine, le traitement placebo apporte aussi parfois de bons résultats, mais ils ne sont pas attribuables au médicament en tant que tel. **Et même dans un lieu où de la fraude s'exerce, et où même le diable agit, il est possible que la grâce divine intervienne et que**

des personnes se convertissent et trouvent Dieu. Parmi les critères considérés pour que le caractère surnaturel des apparitions mariales soit digne de foi, les fruits sont examinés conjointement avec l'observation du phénomène lui-même, ainsi que sa confirmation par des miracles. Du reste, à Medjugorje, **il n'y a pas seulement des bons fruits, mais au contraire, un grand nombre d'effets négatifs sont associés au phénomène des apparitions. Entre autre, il y a le fait qu'au nom de la « Gospa », la visionnaire Vizka a encouragé deux moines franciscains à s'opposer à l'ordre canonique légitime de l'évêque du lieu en ce qui concerne leurs activités pastorales. L'évêque de l'époque, Mgr Zanic, s'était montré au commencement favorable au phénomène de Medjugorje, mais lors des incitations à la désobéissance répétées de la « Gospa » (13 fois), l'évêque a réagi par un rejet très compréhensible.** Sur d'autres fruits associés à l'incitation à la désobéissance mentionnée ci-dessus : **il y a actuellement dans le diocèse de Mostar neuf ex-franciscains qui sont suspendus de leur charge, mais qui continuent d'exercer dans des paroisses usurpées, comme s'ils étaient légalement prêtres.** En 2001, **quelques franciscains ont invité un diacre de l'église « Vieille catholique », qui s'est présenté comme « archevêque » et qui a confirmé 700 jeunes dans les paroisses usurpées, ce qu'un diacre ne peut jamais faire de façon valide.** Deux des pères les plus récalcitrants ont invité un évêque suisse de l'église Vieille catholique en lui demandant de les consacrer évêque, ce que l'évêque a toutefois refuser de faire. Deux pères, qui ont été étroitement liés au commencement du phénomène de Medjugorje, ont été sanctionnés par l'Église : Pour Jozo Zovko (le prêtre en charge durant les premiers mois des apparitions, de juin à août 1981), ses supérieurs lui ont interdit tout contact avec Medjugorje en citant entre autre les offenses contre le sixième commandement, aggravées par de prétendues « motivations mystiques ». En effet, en se référant aux inspirations de la « Gospa » et de la voyante Marija Pavlovic, le prêtre avait réalisé un « mariage mystique » avec une dame d'Allemagne, dans le cadre d'une communauté religieuse mixte. Cet amalgame étrange entre les inclinations personnelles et le mysticisme a une longue histoire : **en 1976, soit avant son engagement à Medjugorje, le Père a mis enceinte une religieuse dans une communauté franciscaine mixte,** l'a envoyée en Allemagne avec de pieuses recommandations et a nié sa paternité. Mgr Zanic et le Cardinal Ratzinger ont été mis au courant de cette affaire en 1984. Ironiquement, Vlasic avait apporté lors d'un congrès charismatique à Rome une prophétie de Medjugorje (du 6 mai 1981) qui lui disait : « Ne craignez pas, je vais vous envoyer ma mère ». Une charismatique irlandaise a maintenu que des fleuves d'eau vive sortiraient de Vlasic. L'influence d'un tel personnage sur les premiers jours du phénomène de Medjugorje pose un grand nombre de questions critiques. De graves accusations morales sont également portées contre Zovko, Medjugorje est volontiers citée comme une « oasis de paix » pendant la guerre civile au début des années 90. À la vérité, il y a aussi des faits gênants, qui nuisent à cette vision harmonieuse. En 1992, quand les revenus de l'industrie des pèlerinages ont chuté, la presse a rapporté un violent conflit entre trois clans familiaux impliqués dans le commerce des pèlerinages. Lors des opérations de nettoyage ethnique, 140 habitants de Medjugorje ont été tués, alors que 600 autres ont dû fuir. Il n'y a donc pas que des bons fruits au phénomène de Medjugorje.

Voyez-vous la grâce de Dieu à l'œuvre à Medjugorje ?

Quand des gens se convertissent, prient sincèrement, reçoivent les sacrements et renouvellent leur vie chrétienne, la grâce de Dieu agit sans aucun doute. Cela vaut pour chaque endroit du monde, et certainement aussi pour Medjugorje.

Quels sont les critères qui ont un poids majeur, du point de vue de l'Église, pour la reconnaissance du caractère surnaturel des apparitions ?

Ce n'est qu'en tant que phénomène surnaturel qu'une apparition peut être évaluée, si on a établi avec certitude que toute influence naturelle ou toute intervention diabolique est exclue. Ce qu'il faut examiner, ce sont premièrement les voyants : Ont-ils une bonne santé mentale ? Est-ce que l'illusion, la suggestion et l'hallucination sont exclues ? Les voyants sont-ils sincères et moralement droits ? Manifestent-ils un zèle plus grand dans leur vie de foi qu'avant les événements ? Sont-ils humbles et obéissants face aux représentants légitimes de l'Église ? La maladie mentale, le mensonge, des actes immoraux dans le cadre de la vision et le manque d'humilité sont des critères extrêmement négatifs. D'autres questions sont deuxièmement soulevées au sujet de la teneur des phénomènes : Correspondent-ils à la foi catholique ? Y a-t-il des révélations ridicules ou indignes de Dieu ? Pour être déclarées surnaturelles, les prophéties doivent référer à un événement futur qui dépend de la liberté humaine ou de l'intervention mystérieuse de Dieu. Un critère qui est aussi positif, c'est le dévoilement des secrets du cœur humain. Troisièmement, les fruits des événements sont importants, car par eux est révélée la qualité de leur origine (cf. Mt 7, 15-20) : les véritables apparitions renforcent les voyants dans la vertu, surtout dans l'humilité et la patience, alors que les fausses révélations génèrent fierté et désobéissance. Enfin, quatrièmement, le critère décisif est le miracle, qui doit avoir un lien incontestable avec l'apparition.

Le diable peut-il aussi faire des miracles ?

Le miracle, compris comme une intervention directe de Dieu dans le monde empirique, est identifiable comme tel, quand cela dépasse les forces des créatures. La résurrection des morts en est un des exemples les plus évidents. Face à cela, ce n'est pas simple de distinguer les miracles des esprits mauvais, dont la puissance surpasse les capacités humaines. En tant qu'êtres créés, il leur est impossible de créer à partir du néant (ce qui appartient à une puissance infinie). Ils ne peuvent également pas faire de prévisions qui dépendent de la liberté intérieure de l'être humain, car le diable n'a aucun pouvoir sur la partie la plus profonde de l'homme. Cela se voit clairement lors de possessions : les démons peuvent prendre pouvoir sur le corps des possédés, mais quand ils parlent à travers le corps durant une crise provoquée par l'exorcisme, les personnes ne sont normalement pas conscientes. Par contre, Dieu sait comment conduire à lui la volonté humaine, de son intérieur, sans la contraindre.

En ce qui concerne le diable, il n'a, par exemple, aucune difficulté à faire pleurer des statues, à provoquer des extases ou des stigmates, à trafiquer des appareils photographiques, à faire parler une assemblée en langues ou à exhaler des senteurs suaves. En raison de son excellente connaissance du monde naturel, il peut, dans une certaine mesure, faire des prédictions sur l'avenir, lorsque qu'il peut extrapoler de façon efficace sur des facteurs déjà identifiables. Il peut également révéler des choses cachées que nul ne connaît (à l'exception des secrets des profondeurs de l'âme humaine). Un exemple connu de l'œuvre du démon dans les phénomènes pseudo-mystiques, dans l'Espagne du 16^e siècle, c'est le cas de la religieuse Madeleine de la Croix (1487-1560). Depuis l'âge de cinq ans, elle avait de très nombreuses extases et visions. Elle racontait que Saint Dominique et Saint François l'avaient préparée à recevoir la première communion. Trois mois avant d'être admise à la communion eucharistique, elle recevait quotidiennement la communion « d'une manière mystique », et à cette occasion, elle poussait chaque fois un cri. Elle est entrée à 17 ans dans le couvent des clarisses de Cordoue. Elle reçoit des stigmates et sait retrouver par clairvoyance des objets cachés. Lors de sa profession solennelle, les religieuses s'étonnent de la présence d'une colombe qui s'attarde et qui est interprétée comme un signe du Saint-Esprit. Charles 1^{er}, roi d'Espagne, fait bénir par Madeleine, entre autres, les insignes

royaux et l'habit de son fils Philippe. Le Cardinal Cisneros et de nombreux autres responsables d'église sont également enchantés de la charismatique religieuse. Même le **Saint Père en personne se recommande aux prières de la clarisse espagnole. Des sceptiques, il ne reste que quelques contemporains pensifs, comme Saint Ignace de Loyola ou Saint Jean d'Avila.** Leurs doutes sont confirmés lorsqu'en 1542, les clarisses de Cordoue s'étonnent de la conduite laxiste de leur supérieure et en élisent une autre pour lui succéder. La « nonne-miracle » souffre alors d'attaques de convulsions. Après qu'un exorcisme pratiqué à ce sujet ait mis en évidence une présence démoniaque, l'Inquisition a intenté un procès à Madeleine. Elle a avoué avoir conclu en 1504 un pacte avec le diable pour 40 ans, qui a pris fin en 1544. Ses pouvoirs paranormaux ont cessé. Après avoir renoncé à ses erreurs, elle a fait pénitence pendant plusieurs années, n'a pu être élue à aucune charge dans l'ordre, et a terminé sa vie de façon exemplaire. En d'autres termes, le démon peut bernier pendant des décennies même les plus hauts dignitaires de l'Église. Un tel exemple appelle à la prudence en ce qui concerne les événements contemporains.

Comment évaluez-vous les « messages » de la « Gospa » ?

Selon l'étude d'un théologien et psychologue croate, les « messages » publiés sont d'habitude « des textes simples, des exhortations à la paix, la prière et la pénitence, qui reflètent clairement l'âme et l'environnement des voyants. Parmi les dix soi-disant secrets, au sujet desquels les voyants n'ont fait que des allusions, ils spécifient la confirmation des apparitions mariales par un signe durable et visible sur la montagne des premières apparitions. L'accomplissement de ce signe, annoncé en 1981, est toujours en suspens après presque 30 ans, ce qui est complètement en contraste avec Guadalupe ou Fatima, où un signe évident est survenu l'année même des apparitions (l'image de la Mère de Dieu sur le tilma, ou le miracle du soleil). La recherche relative aux messages mentionne le problème du filtrage de ces « messages » par les voyants ou par le prêtre impliqué. Les énoncés problématiques ne sont souvent connus que par des publications isolées de recherches critiques (une partie seulement en croate, anglais et français) et le large public n'y a pas accès.

Au début du phénomène surtout, il y a eu des messages très étranges. Dans un enregistrement du 30 juin 1981, les voyants ont annoncé que, selon la déclaration de la « Gospa », la fin des apparitions se ferait dans trois jours (le 3 juillet), mais elles ont continué. Lors de la sixième apparition (le 29.6.1981), la « Gospa » a annoncé la guérison d'un garçon de quatre ans, mais cela n'a jamais eu lieu. La « Gospa » a ensuite indiqué (le 25.5.1984) que son deux millièmè anniversaire tomberait le 5 août 1984. Est-ce que la vraie Mère de Dieu ferait une propagande personnelle pour la célébration de son anniversaire à une date qui diffère de la fête liturgique (le 8 septembre) ? Si la date donnée était historiquement correcte, alors Marie serait née en l'an 16 avant J.-C. Puisque, selon les données historiques connues (recensements, conjonctions astronomiques), l'année de naissance de Jésus est établie à l'an 7 avant J.-C. , Marie aurait alors eu environ neuf ans à la naissance de Jésus. À côté des mensonges et des éléments ridicules, des enseignements hérétiques sont également donnés : **Ainsi, le Père Vlasic écrit dans la chronique, le 8 mai 1982, que les saints sont présents au ciel non seulement avec leur âme, mais également avec leur corps. Cela témoigne d'une hérésie qui est aujourd'hui très répandue, mais qui a été condamnée par l'Église, au sujet d'une résurrection dans la mort, où l'espérance de la résurrection à venir, lors du retour du Christ, est réduite à rien.** En d'autres termes, à côté d'une foule d'évidences catéchétiques, que l'on trouve de façon beaucoup plus substantielle dans la Bible et le Catéchisme, les messages contiennent des éléments qui parlent clairement contre une origine surnaturelle du phénomène.

Les adeptes, comme les critiques de Medjugorje, avancent comme argument en faveur de leur position respective la longue durée du phénomène. Ont-ils raison ?

La durée du phénomène, considérée comme telle, ne parle ni en faveur, ni en défaveur de l'authenticité des apparitions. En 2008, l'évêque de Gap et Embrun a reconnu le caractère surnaturel des apparitions mariales de Notre-Dame-de-Laus (au sud-est de la France), qui ont eu lieu de 1664 à 1718, donc pendant une période de temps de 54 ans. Pendant quatre mois, au début des événements, la voyante de 17 ans a eu des apparitions quotidiennes. Plus tard, elle n'a eu que de temps en temps des rencontres mystiques avec le Christ ou avec la Mère de Dieu. Mis à part les quatre premiers mois en 1664, il n'y a en tout cas pas eu de régularité du phénomène visionnaire comme on le voit à Medjugorje. Lorsque le caractère extraordinaire des visions devient un phénomène régulier, quasi un phénomène ordinaire quotidien, et que les « messages mensuels » de la Mère de Dieu vont être annoncés dans les programmes de la radio, le scepticisme est de mise. **Une pléthore de communications est typique des phénomènes spirites, comme pour les treize volumes de la « visionnaire » Marie-Paule Giguère, que le théologien français René Laurentin, grand adepte de Medjugorje, a considérés avec bienveillance (dans ces livres, la voyante, qui tire sa connaissance d'une boule de cristal, se présente comme la réincarnation de la Mère de Dieu, qui écrase la tête du serpent et qui sera canonisée de son vivant ; un de ses fils deviendra pape, un autre « enseignant des nations » ; le mouvement fondé par Marie-Paul a été entre temps condamné par l'Église).**

Dans son pèlerinage terrestre, le croyant ne vit pas par la vue, mais par l'écoute de la Parole de Dieu. Ce n'est que dans la joie du ciel que la foi sera remplacée par le regard.

Dans l'évaluation d'un phénomène aussi complexe que celui de Medjugorje, est-ce que les aspects pastoraux et les aspects canoniques s'opposent pour l'Église ? Ou bien est-ce qu'il s'agit finalement et avant tout d'une résolution dogmatique ?

Tant que l'Église n'a pas établi de façon officielle que les « apparitions mariales » reliées à Medjugorje n'ont pas un caractère surnaturel (constat de non supernaturalité), les pèlerinages effectués de manière privée sont autorisés. Seuls les pèlerinages organisés de façon officielle par des institutions ecclésiales sont interdits. Pour le moment, ce qui est encore valable comme verdict, c'est celui de la Conférence des évêques de Yougoslavie, selon lequel l'origine surnaturelle n'est pas reconnue (non constat de supernaturalité). Cela signifie que les « preuves » revendiquées par les nombreux adeptes de Medjugorje pour sa crédibilité (phénomènes lumineux, guérisons, conversions) ont été jugées sans fondement. Le 1er septembre 2007, l'évêque Ratko Peric a encore une fois expliqué : L'Église, depuis ses instances locales, jusqu'au plus haut niveau, a répété clairement et fermement : **non constat de supernaturalité** ! Et ceci, depuis le commencement et jusqu'à nos jours. Cela signifie en pratique : il n'y a aucun pèlerinage autorisé, car ceux-ci présupposent l'origine surnaturelle des apparitions ; il n'y a pas de sanctuaire de la Madone, il n'y a aucun message authentique, ni aucune vision ou révélation qui soient vraies ! Voici ce qu'il en est aujourd'hui. Qu'en sera-t-il demain ? Nous remettons cela entre les mains de Dieu et sous la protection de Notre Dame bien aimée. De même pour l'évêque. D'un point de vue purement théorique, le jugement demeure ouvert pour une reconnaissance future (constat de supernaturalité) ou pour un rejet définitif (constat de non supernaturalité). Mais d'ici-là, ce qui demeure valide, c'est le jugement de l'évêque de Mostar-Duvno donné lors de sa prédication à Medjugorje le 6 juin 2009 et qu'il a publié sur son site internet : « L'Église n'a pas reconnu les apparitions de Medjugorje »

En ce qui concerne la prise en charge pastorale, il est important d'attirer sur le chemin de l'Église le flux de pèlerins dont la foi a été renouvelée à Medjugorje, et de ne pas laisser les adeptes du phénomène tomber dans le vide. **Les personnes qui vénèrent Marie seraient bien avisées de se concentrer sur des révélations prophétiques fiables, approuvées par l'Église, en se tournant par exemple vers Guadalupe, Lourdes ou Fatima.** Les phénomènes douteux et questionnables devraient être présentés comme tels. Il ne suffit pas, à mon avis, de reconnaître que Medjugorje est un lieu de culte, tout en omettant de rendre un jugement sur les événements qui sont sous-jacents. Des évêques allemands ont réagi aussi de cette manière, par exemple en ce qui concerne Heroldsbach et Marienfried — non reconnaissance des prétendues apparitions, tout en reconnaissant le lieu comme lieu de culte officiel.

Si une nouvelle commission d'enquête se rend compte que des signes, qui sont indiscutablement liés aux phénomènes des apparitions, témoignent de façon certaine contre l'authenticité des apparitions, alors la charité exige la vérité : Que cela soit déclaré de façon très claire et que les chrétiens catholiques soient prévenus contre les pèlerinages avec fermeté. C'est là que vaut ce principe : « bonum ex integra causa, malum ex quovis defectu » (le bien provient d'une source irréprochable, le mal, de n'importe quelle déficience). Si l'on a mélangé à une boisson de la mort aux rats, il ne suffit pas de noter qu'il ne se trouve, parmi les 98 pourcents d'eau, que 2 pourcents de strychnine : c'est toute la boisson qui est malsaine. Si l'Église ne crève pas finalement elle-même l'abcès relié à Medjugorje, ce sont les milieux hostiles à l'Église qui vont s'en occuper, et avec grand plaisir. Et puis, la tolérance concernant l'engouement pour Medjugorje pourrait avoir un effet boummerang, qui attaquera l'Église de l'intérieur. C'est-à-dire que les groupes qui ont été auparavant associés aux pèlerinages bosniaques et qui finalement seront déçus, pourraient se retourner contre la foi et contre l'Église. Et cela pourrait aussi expliquer que le démon s'accommode des « bons fruits » dans ses activités à Medjugorje, s'il peut en fin de compte amener de bien plus grands dommages à l'Église. La charité pastorale ne doit pas être séparée de l'amour de la vérité.

Manfred Hauke :

http://www.teologialugano.ch/docenti_detail.php?id=hauke

Texte de l'interview en anglais :

<http://catholiclight.stblogs.org/index.php/2010/02/fr-hauke-respon/>